

Informations pratiques

- Mairie tel : 04.70.07.54.53
Mail : mairie-le-vilhain@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.le-vilhain.fr>
- Horaires d'ouverture
Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h
Mercredi : 10 à 12 h
- En dehors des heures d'ouverture de la mairie
Numéros à contacter :
Bernard Soulier : 06.75.33.66.25
Catherine Sadde : 06.88.73.46.31
Monique Triboulet : 04.70.07.56.38
- Pompier : 18
- SAMU, médecin de garde : 15
- Gendarmerie de Cérilly : tel : 04.70.67.51.76
- EDF : 0810 333 323
- Agence postale : tel : 04.70.02.00.52
ouverte du lundi au vendredi
de 8h 15 à 10h 15
- Préfecture de l'Allier : 04.70.48.30.00

- Ecole communale (maternelle) : tel : 04.70.07.25.58
- Collège de Cérilly : tel : 04.70.67.50.95

- Centre médico-social de Cérilly :
tél. 04.70.34.16.10

- Déchetterie de Cérilly : Horaires d'ouverture
Contactez le SICTOM au 04 70 66 21 51

- Bibliothèque : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30
tel : 04.70.64.28.15

- Salle socio-culturelle :
Renseignements page 11 ou sur <http://www.le-vilhain.fr>



Le mot du maire



Comme je l'annonçais en 2015, nous sommes restés lucides et prudents dans l'élaboration des projets, visant à maintenir le cap malgré les contraintes budgétaires. Les années se suivent et se ressemblent. En 2016, nous avons poursuivi la rénovation de notre parc locatif afin de rendre notre village attractif à la population déjà implantée, aux nouveaux habitants qui arrivent chaque année et aux touristes de passage.

Cette année verra la réhabilitation du logement que nous appellerons Martinez 2, la réfection du mur de soutien du stade qui s'est partiellement écroulé, le petit pont des Frênes classé comme un ouvrage d'art de notre commune et la construction d'une rampe d'accessibilité à la Mairie pour

personnes à mobilité réduite. Des travaux de voirie et du curage de fossés sont également prévus, sans oublier les travaux d'entretien courant.

L'an passé, nous avons parlé du « Numérie », cette année, nous allons finaliser ce projet.

Le Comité des Fêtes, toujours aussi dynamique, donne au village sa touche de bonne humeur et répond toujours présent avec la Fête de Pentecôte, le Marché de Noël, les dîners dansants, le loto de l'ascension, la randonnée pédestre de l'automne.

Créatif, soigné, toujours aussi remarquable, le fleurissement mis en place par la Pépinière BOUDET de Cérilly nous a valu un prix comme chaque année au concours organisé par le Comité départemental et apporte gaieté et rêverie.

Le Marché de Producteurs de Pays, organisé par la commune en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et l'Office de Tourisme aura encore sa place dans notre village pour la 3^{ème} année consécutive. Voilà deux années que le beau temps s'invite à notre fête, pour assurer la réussite de cet événement sur la place de l'Eglise.

J'ai aussi une pensée pour ceux et celles frappés par la maladie, par le deuil et je leur exprime toute ma sympathie. Je vous félicite de la solidarité qui vous anime, l'attention des uns envers les autres. Je souhaite que perdure cette sagesse car nous sommes un petit village en milieu rural où tout le monde se connaît. La bienveillance améliore le quotidien de chacun.

Avec la nouvelle année, partager le plaisir de vivre ensemble, c'est d'abord aimer notre commune et se retrouver dans les valeurs essentielles. C'est cet attachement à notre village qui nous unit. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué « au bon vivre » à LE VILHAIN.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous ainsi qu'à vos proches et aux personnes qui vous sont chères.

Informations en bref

Service boulangerie place de l'église :

Du mardi au dimanche : 11h20 - 11h45
Sur commande. Tel. 04.70.06.81.58

Collecte des ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères se fait toujours le vendredi. La fréquence de ramassage reste inchangée, à savoir, une fois par semaine dans le bourg, et une fois tous les 15 jours en campagne

Transport à la demande :

Pour toute information ou pour réserver :
Sur le service, avoir des informations sur un trajet ou pour réserver votre déplacement, appelez la centrale d'information et de réservation
La centrale d'information et de réservation est ouverte : du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

Commémorations 2017 :

- 8 mai 2017, place de l'église et messe à 11 h
- 11 novembre, Place de l'église et messe à 11 h

Des bénévoles sont recherchés pour le nettoyage de l'église avant les messes. Contactez la mairie pour plus de renseignements.

Chemins ruraux pour la randonnée



A la demande des différentes associations de randonnée, pédestre, équestre et cycliste et du Conseil Départemental de l'Allier, il a été organisé, le 8 juin 2016, une visite des chemins de la commune.

Voici les constats de cette visite.

- Chemin des Souliers, à ouvrir pour rejoindre la forêt de Soulongis
- Chemin de la Longe à la Pierre, ouvert et praticable
- Chemin de la Perelle à la Maillerie, ouvert et praticable
- Chemin des Frênes à la Perelle, ouvert et praticable
- Chemin du Point de vue (D3 à D146), ouvert et praticable
- Chemin des Nerviers, à ouvrir pour rejoindre St Caprais
- Chemin de la Loire, ouvert et praticable
- Chemin de Naubourdin et Chemin du Vilhain à Naubourdin, ouverts et praticables
- Chemin de la Vilhaine à la Mazerie, sera inscrit au PDIPR
- Chemin des Carrés au Vilhain et chemin reliant la D146 aux Chez, ces chemins ne seront pas inscrits au PDIPR.

Tous les renseignements sont disponibles en mairie, n'hésitez pas.

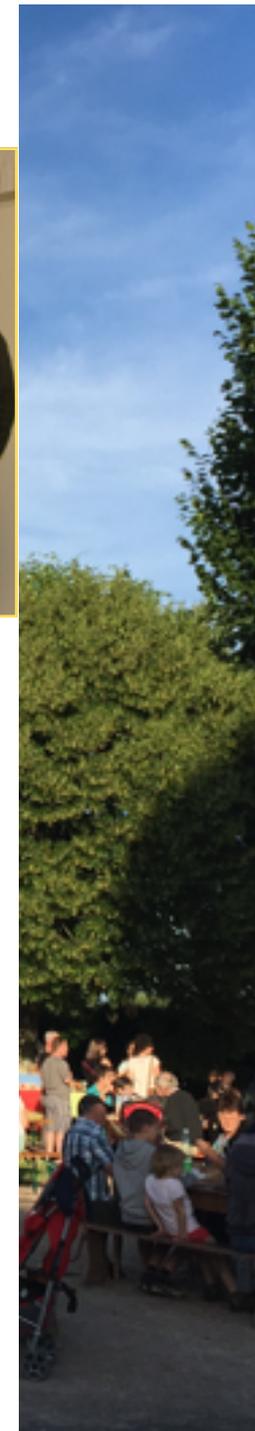
L'équipe municipale



- * *Le Maire* : **Bernard Soulier**
- * *1er adjoint* : **Catherine Sadde**
- * *2ème adjoint* : **Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersh



Les commissions

Communauté de communes du Pays de Tronçais :
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SDE 03 : Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

SIVOM nord, rive droite du Cher :
Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD,
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SISS Cérilly : Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

SICTOM Cérilly : David MATHIAUD, Catherine SADDE
Christian BRAUD, Monique TRIBOULET

Office de Tourisme, Sentiers pédestres :
Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

CNAS : Monique TRIBOULET

Prévention routière : Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Centre social de Meaulne : Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

Association du Pays de Tronçais :
Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

Noël L'école maternelle



Après avoir partagé le repas de midi à la cantine, préparé par Nathalie Rivière, les enfants des écoles maternelle de Le Vilhain et élémentaire de Le Brethon ont présenté leur spectacle devant leurs parents et grands-parents ravis de voir leurs chères petites têtes "blondes" jouer des scènes de théâtre et interpréter des chants de Noël .

Tout cela n'aurait pas eu lieu sans le travail apporté de leurs maîtresses , Mmes Delphine Almirault et Christelle Lopès et l'aide de l'Atsem, Chantal Braud et Corentin Pactat .

Le Père Noël est ensuite arrivé les bras chargés de cadeaux pour chaque enfant.

En images



Soirée de Pentecôte Mai 2016



Pentecôte 2016



Randonnée 2016



Soirée Moules Frites 2016



Repas CCAS, novembre 2016



Marché de Noël 2016

Les commissions

Appel d'Offres : Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET, Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

Voirie : Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD

École : Sandrine VERMEERSCH, Stéphanie PARDOUX

Aide à la Personne : Christian BRAUD, Bernard SOULIER

CCAS : Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Fleurissement , Décoration Noël : Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Numerue : Catherine SADDE , Christophe RUÉ, David MATHIAUD

Bulletin d'information, site Internet : Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH

Commission travaux : Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Budget

Section d'investissement	Recettes
Dotations	87 982,65
Subventions	83 958,03
Emprunts	900,00
Virement de section fonctionnement	69 868,91
Produits de cessions d'immobilisations	10,00
TOTAL	242 719,59

Dépenses	
Emprunts	16 345,90
Immobilisations Corporelles	5 000,00
Immobilisations en cours	141 480,00
Déficit investissement reporté	79 893,69
TOTAL	242 719,59

Section de fonctionnement	Recettes
Atténuations des charges	10,00
Produits des services	28 379,25
Impot et taxes	128 490,00
Dotations et subventions	54 355,00
Autres produits de gestion	26 100,00
Produits exceptionnels	31,50
Excédent de fonctionnement reporté	39 029,26
TOTAL	276 395,01

Dépenses	
Charges à caractère général	74 172,81
Charges de personnel	51 795,00
Atténuations de produits	50 000,00
Autres charges de gestion courante	26 445,00
Charges financières	3 283,29
Charges exceptionnelles	30,00
Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
Dépenses imprévues	800,00
Virement à section investissement	69 868,91
TOTAL	276 395,01

Marché des producteurs



La commune, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier et l'Office du Tourisme Aumance-Tronçais, a accueilli son 2^{ème} marché des producteurs de pays le vendredi 15 juillet 2016 sur la place de l'église.

Les visiteurs ont découvert une large gamme de produits essentiellement alimentaires « faits maison », de qualité et de saison, escargots, viande, saucisson de chèvre, pâté et rillettes de chevreau, fromages de chèvre et de vache, légumes et fruits bio, pains, gâteaux, miel, safran, jus de fruits, bière artisanale, vin de Saint-Pourçain, le tout à emporter ou à déguster sur place.

Des séances de maquillage ont été organisées par l'Office du Tourisme pour le plaisir des petits, mais aussi celui des plus grands. Il y a eu également une démonstration de sculptures à la tronçonneuse électrique.

Accompagné par la musique irlandaise du groupe The Shiels de Vieux, la fréquentation de ce 2^{ème} marché a été supérieure à l'année précédente. Le temps clémente était particulièrement propice à cette occasion.

La réussite de cette 2^{ème} édition incite à penser qu'il y en aura une 3^{ème}.....

Le recensement de la population



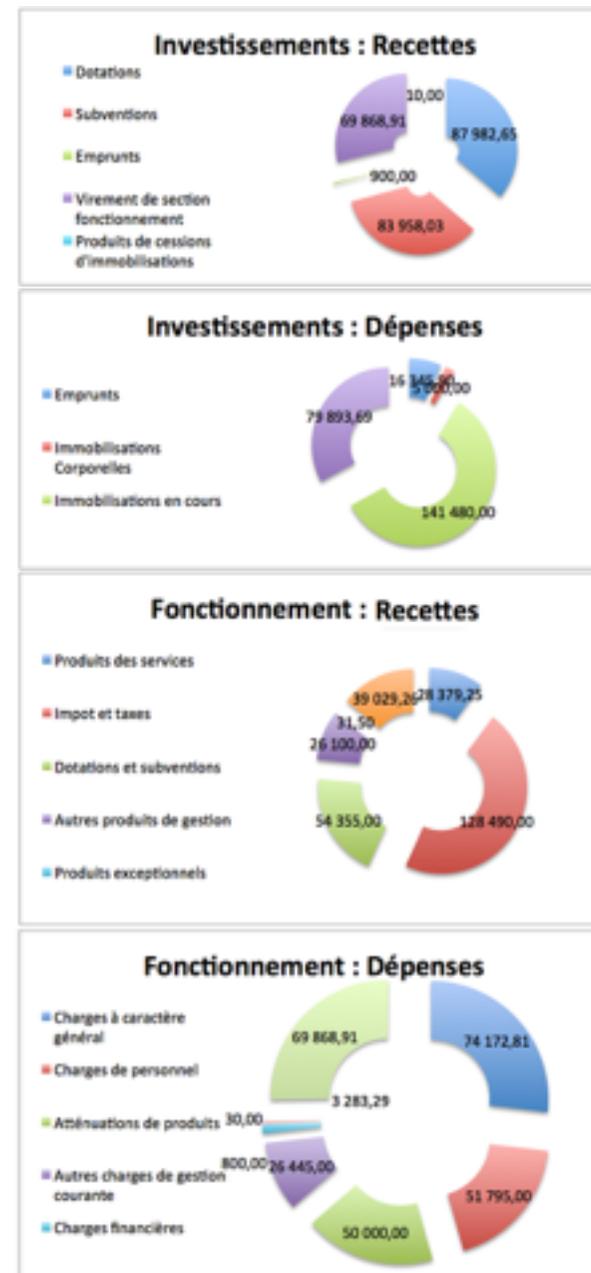
Le recensement commencera jeudi 19 janvier 2017 et jusqu'au samedi 18 février 2017.

La mairie a recruté Mme Laurence BOUDIGNON pour cette mission, seule cette personne est habilitée à réaliser ce travail, ne répondez à aucune autre sollicitation pour le recensement 2017.

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Une nouveauté cette année, vous pourrez le faire sur Internet avec des codes qui vous seront remis par l'agent mais elle vous proposera également la version formulaire papier pour ceux qui ne sont pas adeptes de l'informatique. En tout cas, votre participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi.

Budget



Les associations

CLUB DES AINES DU VILHAIN

. **Présidente** : Mme Eliane PARDOUX

tél : 04.43.01.44.70

. **Trésorière** : Mme Marie-Claire CABOCHE

tél : 04.70.07.21.68

. **Secrétaire** : M. Jean JEMINET

Tél : 04.70.67.52.49

Le Club est ouvert à toute personne ayant 50 ans.

Nous nous réunissons tous les 15 jours, le mercredi en début d'après midi, à la salle polyvalente et l'on peut jouer à la belote, au scrabble, au tarot, au rami, au triomino, à la pétanque, etc... Les plus courageux peuvent aller marcher dans notre belle campagne.

Le tout autour d'une petite collation.

De plus, nous fêtons les anniversaires chaque trimestre.

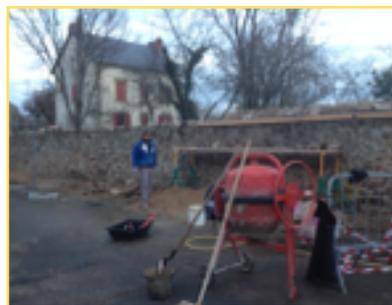
Le Club est adhérent à la Fédération Générations Mouvement les Aînés Ruraux de l'Allier. La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de pétanque ainsi que des voyages.

Prochainement, un après-midi « portes-ouvertes » sera organisé dans la salle polyvalente et toute personne intéressée pourra y assister et se renseigner en vue de rejoindre notre club qui souhaite développer de nouvelles activités dans la commune et est ouvert à toutes propositions.

Les travaux communaux

Travaux achevés

- Rénovation rez-de-chaussée de la cure qui est loué depuis
- Réparation de la croix devant la mairie, qui avait été endommagée
- Pose de plinthes dans la salle socio-culturelle, pour protéger le lambris qui a dû être remplacé partiellement suite à des dégradations
- Réfection des chemin des Matilots, de la rue Fourbi, et des Roches aux Vernattes
- Curage des fossés



Travaux en cours

- Réfection de la 3ème maison de la place de l'église (2 pièces dont 1 chambre) fin de travaux prévu en mars 2017.
- Mur du stade et du jardin de la cure

Travaux à venir

- Travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la mairie. Montage du financement en cours.
- Réfection de l'ancienne poste. l'étude de faisabilité est réalisé, les devis sont à faire. Le logement sera de type F4/F5 avec jardin.

A l'exception du T2 au dessus de la mairie, tous les logements rénovés sont actuellement loués.

Bibliothèque communale

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour prêt de livres (adultes, enfants), Vous avez aussi à votre disposition un choix de DVD et CD audio.

Si vous recherchez un livre, n'hésitez pas à en faire la demande à Mme Vermeersch, qui pourra le commander à la médiathèque s'il est disponible.

L'accès rez-de-chaussée se fait par une entrée commune avec l'agence postale

Chaque 1er mercredi du mois, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque

Dépositaire : Mme Vermeersch

Horaires : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30

tél : 04.70.64.28.15

Contact par mail : bibliothèque.levilhain@orange.fr

Le Bourg, 03350, le Vilhain

Agence postale

Le bourg

03350 Le Vilhain

Téléphone : 04 70 02 00 52

Horaires d'ouverture :

Le lundi : de 8h15 à 10h15

Le mardi : de 8h15 à 10h15

Le mercredi : de 8h15 à 10h15

Le jeudi : de 8h15 à 10h15

Le vendredi : de 8h15 à 10h15

Un extrait des services proposés par votre bureau de poste :

Achats de timbres

Enveloppes prêt à poster

Emballages pour colis

Garde de courrier, etc...

Dépôt, expédition, de lettres recommandées

Dépôt, expédition, de colis

Émission, paiement de mandat

Versement d'espèces, etc...

Les associations



Le comité des fêtes

Le comité des fêtes du VILHAIN poursuit son but qui est d'animer la commune au travers de diverses manifestations.

Sans le bénévolat de la vingtaine de membres qui compose le comité, rien ne pourrait avoir lieu. Merci à eux.

Pour cette année 2017, les dates à retenir sont :

- 4 mars : diner-dansant (soirée moules-frites)
- 25 mai : loto-rifles
- 3 juin : diner-dansant (soirée escargots)
- 4 juin : brocante
- 5 juin : foire aux moutons
- 14 juillet : méchoui
- 3 septembre : randonnée
- 4 novembre : diner-dansant (soirée de la mer)
- 25 et 26 novembre : marché de Noël

Avant chaque manifestation, un article paraît dans la MONTAGNE et des flyers sont distribués. De plus, un affichage est fait à l'agence postale et à la mairie.

Les places étant limitées dans la salle socio-culturelle, il ne faut pas hésiter à réserver au plus tôt.

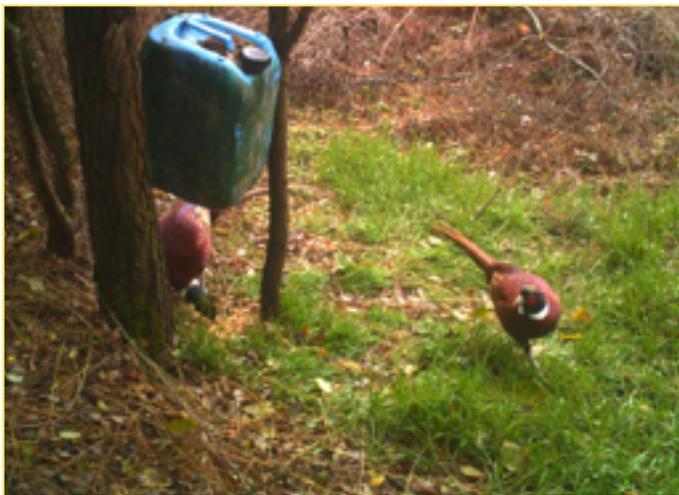
Meilleurs vœux à tous et j'espère à bientôt.

La Présidente
Laurence BOUDIGNON

Les associations

Association Gestion Petit Gibier Aumance et Courget

Cette année a été marquée par des conditions météorologiques difficiles, c'est un printemps très pluvieux qui a ruiné les espoirs de reproduction du petit gibier et notamment des oiseaux nichants au sol « nous avons seulement vu une couvée de 13 faisandeaux » et c'est ensuite une sécheresse qui vient encore perturber les conditions de vie des animaux. Nous avons distribué plus de trois tonnes de blé au cours de l'année et posé des abreuvoirs. Nous avons vu de nombreuses espèces bénéficier de ces apports.



Des cultures de printemps petit gibier, financée par la fédération des chasseurs de l'allier, ont été semé aussi ; c'est encore une action qui apporte à toute la biodiversité, nous pouvons y voir des insectes (papillons, abeilles, carabes...) des passereaux, des chevreuils et bien entendu des espèces gibiers.

Pour 2017, les objectifs sont de continuer à semer des jachères en partenariat avec la FDCA , renouveler les lâchers de faisandeaux sous poules naines et maintenir la non-chasse de l'espèce faisan.

AGPGAC CIVADE J.

La salle socio-culturelle

Avec 184 m², elle est conçue pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée de :

- 1 cellule de réchauffement (pas de cuisson)
- 2 tables inox,
- 1 échelle 8 étagères,
- 1 chambre froide
- 1 lave-vaisselle
- 1 four micro-onde
- 1 réfrigérateur congélateur

Conditions de location :

Vous pouvez obtenir l'ensemble des modalités de location ainsi que la disponibilité de la salle par téléphone à la mairie, au 04.70.07.54.53 ou par mail, mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

Une pré-réservation est possible par mail, par le site Internet de la commune, <http://www.le-vilhain.fr> , et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Association Nord Bocage

Association Intermédiaire au service des demandeurs d'emploi et des particuliers, entreprises, artisans, collectivités, associations.

- **Particuliers, Entreprises, Artisans, Collectivités :**

Vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne ou pour votre entreprise, sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, l'Association met à votre disposition, un ou plusieurs salariés : vous permettant ainsi de gérer vos besoins liés aux congés, maladies, surcroûts d'activités sur différents types de travaux.

Nous mettons tout en œuvre, pour vous satisfaire rapidement à l'aide de notre fichier de salariés de proximité.

Nous réalisons toutes les démarches administratives (Déclaration d'embauche, contrat, fiche de paie, visite médicale...)

A noter : Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt ou crédit d'impôt sur les factures acquittées dans l'année (selon les plafonds fixés par la loi)

- **Vous êtes demandeur d'emploi**

Nous pouvons vous proposer :

- des missions de travail temporaires correspondant à vos compétences professionnelles.

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

Permanences

Bourbon l'Archambault : Mairie

lundi de 08h45 à 10h45

Ainay le château :

mardi de 14h00 à 16h00 (mairie)

Cérilly :

jeudi de 09h00 à 11h00 (mairie)

Sancoins :

jeudi 14h00 à 16h00 (Relais Services Publics)

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous.

Tél : 04 70 67 85 59

Mail : air.nordbocage@orange.fr

http://www.asso-bocage-bourbonnais.fr/163_39_Association-Intermediaire-Nord-Bocage.html

Numérue, une adresse pour chacun

La 2^{ème} phase de la mise en place de « numérue » a commencé.

Après avoir décidé du nom des voies communales, il va être procédé à la numérotation de celles-ci par rapport aux références cadastrales.

La mairie prendra en charge la fourniture et la pose des plaques de rues et des numéros attribués à chaque habitation.

Le moment venu, vous serez contactés par la mairie pour la mise en place des numéros.

Téléphonie mobile, Zone blanche

Le Conseil Départemental de l'Allier a sollicité les communes non couvertes en téléphonie mobile pouvant répondre aux critères des appels à projet lancés par Emmanuel MACRON.

D'autre part, l'Etat relance également une campagne d'identification des zones blanches en téléphonie mobile. Pour mémoire, une « zone blanche », au sens de l'Etat, est une commune dont le centre bourg n'est couvert par aucun opérateur.

Des tests ont été effectués dans notre commune et il s'avère que nous serions concernés par ces mesures.

En conséquence, un dossier de candidature a été déposé au Conseil Départemental de l'Allier qui se charge des démarches pour tenter de faire aboutir notre demande. A suivre

Le tri sélectif

Le tri sélectif pourquoi ?

Chaque année il est collecté 38 Millions de tonnes de déchets au niveau national qui se répartissent de la façon suivante :

- 18 Millions de tonnes ordures ménagères.
- 7 Millions de tonnes collecte séparée.
- 13 Millions de tonnes dans les déchèteries.

Ces chiffres donnent le vertige car ils se répètent tous les ans ; nous ne pourrions pas continuer indéfiniment à observer ces chiffres sans réagir, il en va de notre survie car notre planète ne pourra pas indéfiniment produire des biens de consommations que nous allons enfouir ou incinérer c'est-à-dire se débarrasser, faire disparaître, pensons aux générations futures.

Pour les raisons évoquées ci-dessus **le tri sélectif est indispensable** :

Des colonnes de tri ont été disposées dans votre commune afin que vous puissiez y déposer tout ce qui est recyclable, le contenu collecté chaque semaine est traité, valorisé dans le centre de tri de Chézy.

- Les colonnes pour le verre : Seules exceptions les verres et les plats en pyrex, les miroirs et les vitrages qui doivent être déposés dans les bacs roulants destinés à l'enfouissement, aucune filière aujourd'hui n'existe pour le traitement.

- Les colonnes pour les corps creux : On entend par corps creux les bouteilles plastiques, les briques alimentaires, les boîtes de conserve métalliques, les canettes en aluminium, à l'exception des pots de Yaourts, les barquettes alimentaires, les sacs en plastique, les emballages en plastic, aucune filière de traitement de ces produits n'existe à ce jour.

Le tri sélectif

- Les colonnes pour corps plats : les corps plats sont tous les papiers, catalogues, les publicités, cartonnettes, carton d'emballage de petites tailles. Les grands cartons doivent être déposés en déchèterie dans les bennes prévues à ces effets pour être valorisés.

Tout le contenu de ces colonnes après le tri est compacté en balle et vendu par contrats à des repreneurs, les recettes permettent de maintenir la redevance à un prix raisonnable.

Il faut bien être conscient que lorsque vous ne respectez pas ce tri et que vous mettez tous ces objets dans les poubelles vous participez à l'ajustement de votre redevance et vous râlez. ???

Une extension des consignes de tri se fera au 1^{er} Janvier 2019 avec tous les plastiques, les pots de Yaourts, les barquettes alimentaires, les sacs plastiques, les emballages en plastiques ; des informations vous seront données sur la collecte de ces matières.

Les pouvoirs publics se sont emparés de ce problème et ont donné comme objectif à tous les acteurs de la filière de réduire considérablement les volumes destinés à l'enfouissement ou à l'incinération dans les années qui viennent ; en cas de non-respect de ces consignes, des sanctions financières seront appliquées et de ce fait entraînera une augmentation de la redevance.

Le nouveau centre de tri qui sera construit à Chézy permettra un tri plus pur et donc une valorisation plus importante des déchets issus du tri, il sera opérationnel au 31 Décembre 2018.

Comptant sur votre discipline et votre vigilance pour le respect de ces consignes.

Le Président du SICTOM DE Cérilly, Bernard TIGÉ